

L'ECHO du Roannais

ET DU CENTRE

ADMINISTRATION
ANNONCES
ET RÉDACTION
Cours de la République
à l'imprimerie FERLAY.

ABONNEMENTS:
ROANNE
Trois mois . . . 5 fr.
Six mois . . . 9 fr.
Un an . . . 18 fr.

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN
Paraissant le soir à Roanne, avec les
dépêches de la journée.

ABONNEMENTS:
DÉPARTEMENTS
Trois mois . . . 6 fr.
Six mois . . . 10 fr.
Un an . . . 20 fr.

ANNONCES:
A Lyon, Agence V. Fournier, 14, rue
Comfort (pour dép. Saône-et-Loire, Ain, Rhône,
Isère, et arrond. de St-Siègne et Montbrison).
L'AGENCE HAVAS, place de la Bourse, 8,
et l'AGENCE AUBOURG et Cie, place de la
Bourse, 10, sont seules chargées, à Paris de
recevoir les annonces.

L'expérience nous ayant fait reconnaître les inconvénients de la mise en page adoptée dans notre premier numéro, on trouvera désormais les Dépêches du soir et la Lettre parisienne de notre collaborateur St-Forgeux à la troisième page.

LES RÉCIDIVISTES.

MM. les assassins, voleurs, filous et rodeurs de nuit ne sont point sur un lit de roses. Après les avoir fait attendre pendant des mois et des années, on a fini par songer à leurs intéressantes personnalités. La loi qui va réglementer le recrutement, devenu décidément trop facile, de « l'armée du crime » est à l'ordre du jour de la Chambre. Il était temps.

Ce projet de loi sur les récidivistes est une des rares questions sur l'opportunité desquelles tout le monde est d'accord. Les malfaiteurs sont un danger pour la Société : pourquoi la Société aurait-elle la moindre pitié de gens qui font profession de vivre à ses dépens ?

Donc la loi est nécessaire, urgente. Voilà pourquoi vous la voyez inscrite en tête de tous les programmes électoraux ; voilà pourquoi elle est sur le point d'avoir ce bonheur inespéré, ce merveilleux avantage de prendre rang dans la demi-douzaine de réformes utiles que les républicains ont faites ou laissées faire.

Mais il ne suffit pas d'emettre une vérité indéniable pour faire une loi parfaite. En 1848 on avait placardé sur beaucoup de murs les effiches mémorables : « Mort aux voleurs ! » L'histoire redit pas qu'on en ait occis des quantités énormes ; en tout cas, il n'y paraît plus.

Et puis, il y a un autre écueil. Quand on édicte une loi pareille, destinée à d'exceptionnelles mesures, il faut qu'elle remplisse tout son but, rien que son but. Les lacunes sont parfois si faciles à découvrir dans un texte, les déviations si aisées à produire. Je crois que vous comprendrez toute ma pensée quand je vous aurai cité un seul exemple : la loi de sûreté générale. Vous voulez envoyer sous des cieux plus éléments les incorrigibles gredins qui pulvèrent dans nos villes. — Bravo ! — Mais

tâchez de n'avoir que pour eux tous vos égards, toutes vos pensées, ô législateurs éclos dans les « cafés d'arrondissements. »

Je n'ai pas, je l'avoue, une excessive confiance dans les magistrats amovibles de demain — ou d'après-demain. Ces gailards là ne se posséderont plus quand ils auront en main une arme pareille. Pouvoir envoyer quelqu'un dans les régions de « guillotine sèche » ni plus ni moins que « l'homme de Sedan » c'est tentant, j'en conviens. — Et je comprends si bien cette faiblesse humaine, j'en ai vu tant d'exemples que, le cas échéant, je me tiendrais coi, je vous jure.

Après cela, ces dangers sont peut-être exagérés et nos honorables plus sages qu'on ne le dit. Attendons la discussion et Dieu fasse qu'un politiquailleur quelconque n'invente pas quelque amendement qui détourne et égare les débats. Auquel cas la réforme attendue serait renvoyée aux calendes opportunistes.

Et si le fait se produit, nos députés ne seront pas coupables de récidive, mais d'archi-récidive. Il est vrai qu'il n'y a pas de loi contre eux.

C'est dommage.

La conversion du 5 pour cent.

L'opération dans les conditions où elle se prépare, ne paraît pas devoir rétablir le prestige si ébranlé du gouvernement. Tous les porteurs de 5 0/0 sont naturellement mécontents, et ils sont extrêmement nombreux, car ces Rentes étaient généralement dans les petites bourses. Par contre, rien pour compenser leur perte, ni dégrèvements d'impôts, ni relèvement des cours leur faisant regagner en capital ce qu'ils perdent en revenu. Au contraire, une baisse effroyable, au terme de laquelle on n'est pas arrivé.

Tout cela produit un singulier malaise, dont nos opportunistes eux-mêmes commencent à avoir conscience, et qui leur fait faire en ce moment la plus embarrassée et la plus piteuse des figures.

Toujours irréconciliables avec le ministère, les radicaux profitent de l'occasion pour lancer les plus graves accusations contre les gens qui nous gouvernent.

Voici, par exemple, ce qu'on peut lire dans *l'Intransigeant* :

« Toute cette conversion a été enveloppée de mystère.
« Sait-on à quelle date elle a été décidée ?
« Le 17 mars.

« C'est-à-dire deux jours avant la clôture des Chambres. Nous le savons pertinemment. « On pourrait commenter ce fait étrange. Les spéculateurs se sont chargés de cette besogne. Dans cet espace de trente-trois après-midi, combien de fortunes ont été faites !

« Tantôt oui, tantôt non. Le matin : la conversion se fait. Le soir : la conversion ne se fait pas. La hausse. La baisse. La richesse. La ruine. Tout cela tient dans cette conception du cabinet Ferry.

« Ah ! si le 17 mars la décision prise avait été publiée, j'en connais plus d'un qui roulerait pas beaucoup à monter sur l'impériale des omnibus. »

De là à dire que nos ministres sont des triporteurs éhontés, il n'y a qu'un pas et il ne faudrait pas beaucoup prier les radicaux pour le leur faire franchir.

Mais ce qu'il y a de plus grave, c'est que le public, constamment obligé de mettre la main à la poche, sans jamais rien recevoir en échange, commence à parler comme les radicaux.

La baisse des rentes.

Plus sincère que la feuille opportuniste dont nous signalions hier l'erreur par trop flagrante, le *Petit Journal* reconnaît, quoique républicain, l'énorme dépréciation qu'ont subie en quelques jours nos fonds d'Etat, et le tort considérable causé de ce chef à la fortune publique.

Le comptant qui ne spéculait pas, a des chiffres d'une cruauté sans pareille.

Ainsi s'exprime le *Petit Journal*, qui se livre d'ailleurs, vis-à-vis du gouvernement, à des réflexions sanglantes. Ce gouvernement, si entreprenant alors qu'ils s'agit d'enlever aux rentiers un dixième de leur revenu, n'ose ni ne veut dégrèver le budget des sinécures largement rétribuées dont on l'a surchargé depuis dix ans ; il ne veut pas, il n'ose pas entrer dans la voie des réformes par suppression des dépenses.

Voilà ce que dit le *Petit Journal*, et nous défions bien la presse gouvernementale de réfuter cette accusation portée en termes aussi modérés que précis.

Les petits profits de M. Grévy.

On lit, sous ce titre, dans le *Français* :

Nous avons cité dernièrement, sans vouloir y croire, une note du *Clairon* annonçant que le Président de la République avait été admis dans le syndicat des banquiers formé pour garantir la dernière émission du Crédit foncier et qu'il avait touché de ce fait une commission de soixante mille francs.

D'après les renseignements qui nous sont

donnés, nous aurions eu raison de douter, mais dans une certaine mesure seulement. M. Grévy n'aurait pas reçu 60,000 francs. Il n'en aurait reçu que 57,000. La loyauté nous oblige à faire cette rectification. Il est vrai qu'à cette somme s'ajoute celle que M. Wilson, gendre du Président, a touchée au même titre.

INFORMATIONS

Rien de décidé encore au sujet de la succession du cardinal Donnet à l'archevêché de Bordeaux. Le gouvernement ne s'est encore prononcé sur le choix d'aucun prélat.

Résultat de la crise industrielle à Paris : A la fin de l'année dernière, 123,735 individus comprenant 47,000 ménages étaient inscrits comme indigents sur les registres ouverts dans les vingt bureaux de bienfaisance de la capitale.

Or depuis moins de quatre mois, ce nombre s'est augmenté de près de 20,000 personnes.

Les républicains ne se sont pas contentés « d'épurer » le personnel administratif. Les fonctions publiques, dès qu'ils en ont été investis, leur ont paru insuffisamment rétribuées. Par des augmentations successives, qui notamment en 1881 se sont élevées à 6,440,000 francs, en 1882 à 17 millions 200,000 francs, en 1883 à 9,380,000 francs, les traitements des fonctionnaires civils atteignent aujourd'hui le chiffre de 340,000,000 de francs. Ils étaient portés pour 253 millions 328,000 francs seulement au budget de 1871. C'est donc en douze ans, une augmentation de 87,322,000 francs.

M. le duc de Chartres poursuit son voyage au sud du Caucase. Il est parti de Batoum pour Koutais.

Une importante réunion a eu lieu samedi à Gavrav, dans la circonscription de Contances, où des élections auront lieu le 6 mai.

Le candidat libéral conservateur, M. Charles Chevalier, y a obtenu un éclatant succès. Le candidat républicain n'a pas paru, il avait décliné l'invitation qui lui avait été adressée.

On dit M. Waldeck-Rousseau fort ennuyé d'une piquante révélation faite dernièrement par la *Défense*. Le jeune ministre, député d'Ille-et-Vilaine, avait le regret de n'être pas du conseil général. Vainement cherchait-il, il ne trouvait aucune circonscription. C'est alors qu'il eut cette

véte exceptionnelle.

Elles ignoraient que les fougueuses proclamations de la Commune de Paris commençaient à porter des fruits à Lyon ; les Girondins y voyaient prévaloir de plus en plus leurs idées. Il en était du reste ainsi dans toutes les provinces, au rebours de Paris, où les Jacobins étaient au contraire tout-puissants.

Depuis l'émeute célèbre du 29 mai précédent, à la suite de laquelle Chalié et ses amis, qui éprouvaient jusqu'alors leurs concitoyens par des excitations inouïes au meurtre et au pillage, avaient été mis en prison, les Jacobins avaient courbé la tête à Lyon sous les menaces de la réaction Girondine ; mais ceux de Paris se remuaient en compensation et ils firent, les affaires des royalistes.

Ils firent tant par leurs proclamations incendiaires, que les républicains modérés de Lyon songèrent à se séparer de la Convention, et à élever autel contre autel.

Le Congrès Lyonnais, déclara un jour par cent quarante-six voix sur cent quatre-vingt-dix-neuf votants qu'il ne reconnaissait plus la Convention comme une émanation de la souveraineté nationale, il fit mettre en accusation les émeutiers du 29 mai, protégés jusque-là par la Convention, et il prit en même temps les mesures nécessaires pour appuyer par les armes son énergique détermination.

Si bien qu'un soir, vingt jours avant celui où commence ce récit, en rentrant de la promenade avec sa nourrice, Berthe trouva au salon un jeune et brillant officier, à la vue duquel elle se sentit rougir démesurément.

(A suivre).

REUILLETON DE L'ÉCHO DU ROANNAIS

PIERRE RAMBAUD

ÉPIQUE DE LA TERREUR DANS LE
ROANNAIS.

III.

M. de Berville, gentilhomme d'origine normande, était venu établir une banque à Lyon une vingtaine d'années environ avant la secousse terrible qui, bouleversant la France, fit trembler plus tard l'Europe jusqu'au fond de ses provinces les plus reculées.

Inquiet justement pour sa fortune, que son titre de noblesse compromettait encore plus, il avait pris un des premiers le chemin de l'exil, et fermé sa maison de banque, que la cessation à peu près complète des affaires rendrait du reste inutile.

Une raison grave surtout l'avait décidé à fuir : des misérables, qui n'avaient guère d'autre moyen de lui rembourser leurs dettes, avaient profité pour la perdre de l'effervescence qui régnait à cette époque de famine contre les accapareurs de grains, et l'avaient fausement dénoncé comme tel.

Mme de Berville était encore sous le coup de l'effroi causé parmi les membres de la noblesse par le supplice de Louis XVI, quand une nouvelle calamité vint s'ajouter à celles que les événements politiques avaient déjà accumulées autour d'elle.

Son mari était mort en Allemagne des suites d'un accident de voiture ; dans la même

lettre qui lui annonçait son malheur, elle en trouva une autre où l'émigré, avec toutes les tendresses de son cœur, lui faisait les adieux les plus touchants et lui recommandait Berthe, leur fille unique.

Ce fut dans la grande maison de la place des Terreaux une désolation immense à la nouvelle de cette mort.

Mme de Berville, qui n'avait pu émigrer avec son mari, clouée qu'elle était sur son lit de souffrances, depuis la naissance de sa fille, par une paralysie presque complète, pensa mourir de chagrin lorsqu'elle reçut la lettre fatale.

L'ange de la mort la guetta elle aussi ; mais un autre ange était là qui entourait de ses bras blancs sa tête bien-aimée. A force de caresses, de prières, de supplications de sa gentille Berthe, Mme de Berville finit par se rattacher peu à peu à la triste existence que le ciel lui avait dévolue. Elle vécut pour son enfant.

Entièrement isolée à Lyon, la pauvre femme n'avait absolument que sa fille au monde pour l'aimer maintenant. Je me trompe, elle avait encore une autre amie, amie dévouée, infatigable, prête à tous les héroïsmes.

Elle n'avait pas, celle-là, de titres de noblesse, pas de blason à étaler sur un carrosse ; mais elle avait, ce qui vaut mieux, toutes les noblesses du cœur ; c'était une simple paysanne ; c'était Jenny Duivon ; c'était en un mot la sœur tant pleurée de la mère de Pierre Rambaud.

Dix-huit ans plus tôt, veuve depuis trois mois, elle était venue de St-Maurice-sur-Loire comme nourrice dans le riche hôtel de la place des Terreaux. Elle avait presque aussitôt perdu son enfant et elle avait concentré sur la pauvre infirme et sur sa petite Berthe toutes les facultés aimantes si vite

disponibles de son âme de mère.

Et il s'était établi entre les deux femmes également malheureuses une de ces sympathies solides, indestructibles qui finissent par effacer entièrement les distances.

Inutile de dire que Berthe avait pour sa nourrice une amitié vraiment filiale ; Jenny, plus que sa mère, était la confidente préférée de ses rêves de jeune fille ; à elle d'abord elle avait confié un secret charmant de son jeune cœur que sa mère ignorait encore, elle le croyait du moins : un jeune gentilhomme roannais, M. de Chayanne, seul héritier d'une grande famille, l'avait distinguée dans une maison amie où elle allait quelquefois ; avec l'enthousiasme de la vingtième année il lui avait dit qu'il l'aimait ; et la jeune fille, sans être éprise outre mesure de ce brillant jeune homme, y rêvait volontiers. Au moment où commençait cette histoire, le jeune de Chayanne était depuis deux mois le sujet perpétuel de leurs conversations.

Berthe arrachait lambeaux par lambeaux à sa nourrice tout ce qu'elle savait sur son adorateur, dont la famille habitait Roanne, pays à elle inconnu ; c'est dans cette ville qu'il avait fait ses études, lui avait-il dit ; il lui en avait même décrit les environs ; il lui avait parlé surtout d'un gentil castel au bord de la Loire, tout proche du pays de Jenny, et où il serait charmant plus tard d'installer Berthe, une fois qu'il serait son époux.

Et l'enfant insoucieuse, souriait parfois à l'avenir à travers les larmes dont la mort de son père avait brûlé ses yeux. Ignorante de la politique, elle ne se doutait pas qu'il allait se lever sur Lyon une tempête effroyable, pendant laquelle il pleurerait du sang.

Sa mère et sa nourrice ne sortaient jamais, et n'étaient guère plus qu'elle au courant de la situation qui devenait pourtant d'une gra-

idée lumineuse de nommer préfet un conseiller général, nommé Courtois, à condition que celui-ci lui assurât sa succession. La nomination a été faite. Mais, en dénonçant la clause de cet hométe marché, la *Defense* en a rendu l'exécution assez gênante. L'affaire fait beaucoup de bruit dans l'Ouest.

On annonce que le prince Roland Bonaparte a donné sa démission de sous-lieutenant d'infanterie.

Elle n'est pas encore acceptée par le ministre, mais il n'y a pas de doute qu'elle ne le soit.

Le prince compte travailler et voyager.

La commission des récidivistes a repoussé un amendement de M. Pierre Atype, député de l'Inde, tendant à affecter la Nouvelle-Calédonie comme lieu exclusif de déportation.

L'organe des socialistes « possibilistes » *le Proletaire* annonce que les camelots, auxquels il donne le nom de « voyageurs forains », vont former une chambre syndicale. Ce journal dit que « le but surtout visé par ces citoyens est de réagir contre le préjugé qui pèse encore si lourdement sur eux et les fait considérer, par beaucoup de gens, comme des vagabonds dont il faut se défier, les confondant ainsi avec tous les teneurs de métiers interlopes ou montreurs d'exhibitions puls ou moins avouables. Ne pourront faire partie de la chambre syndicale tous les somnambules, les montreurs d'exhibitions ridicules ou répugnantes, telles que : femmes-torpilles en maillots, fosses mystérieuses, teneurs ou directeurs de jeux dits de bonneteau, quadrille, billard à cheminée autres jeux d'argent quelle qu'en soit la dénomination. »

Les députés appartenant aux régions viticoles doivent tenir prochainement une réunion générale pour rechercher, de concert avec le gouvernement, les moyens de réprimer les sophistications et les fraudes qui se produisent dans le commerce des vins et empêcher le commerce de contrefaçon qui nuit à la fois aux producteurs et aux consommateurs.

La quatrième liste pour la souscription nationale du monument Gambetta a produit 7.099 fr. 15. Le total général s'élève à 104.438 fr. 50 c.

Les habitants de la commune de Teyssode (Tarn) avaient retiré leurs enfants de l'école communale parce que l'instituteur leur enseignait le manuel Compayré. Aussitôt le maire les cita devant la commission scolaire et les condamna à l'affichage sans les entendre et en leur refusant de se faire assister par un avocat. Les pères de famille déclarèrent au maire que la condamnation dont on les avait frappés était illégale et ils en appelèrent devant le juge de paix. Déconcerté par cette résistance, le maire de Teyssode M. E. Compayré, frère de l'auteur du *Manuel*, vient d'adresser une lettre au *Patriote albigeois* dans laquelle, après avoir essayé de se justifier, il déclare que la commission scolaire ne se réunira pas, et qu'il attendra sans reculer que le gouvernement modifie certains articles de la loi. L'attitude des pères de famille de Teyssode est d'un bon exemple.

TONKIN.

On s'est beaucoup étonné qu'un diplomate de la valeur et de l'expérience de M. Bourrée, notre ministre en Chine, ait pu signer avec le cabinet de Pékin, un projet de traité équivalent à l'abandon de nos droits sur le Tonkin.

La lumière commence à se faire sur cette question.

On assure que M. Bourrée, a cru devoir agir ainsi, d'une part, afin d'entrer dans les vues du président de la République, qu'il savait absolument opposé à toute entreprise coloniale, et, d'autre part, pour seconder les intentions de M. Duclerc, qui, jusqu'à un certain point, partageait à ce sujet, l'opinion de M. Jules Grévy.

La mort du lieutenant colonel Carreau, qui avait été détaché de Toulon pour commander les troupes expéditionnaires du Tonkin est confirmée.

Cet officier supérieur a eu un pied emporté par un bisciaïen à l'assaut de la citadelle de Nam Dinn, l'une des villes du delta du Song-Koi, et il a succombé aux suites de l'amputation.

ÉTRANGER

Allemagne

Un gros scandale cause en ce moment une certaine émotion à Berlin. L'ancien gouverneur militaire du prince Guillaume vient de passer en police correctionnelle sous l'inculpation d'avoir cherché à emprunter un million au nom de son ex-élève.

Les suicides augmentent à Berlin dans une rapide proportion. Depuis samedi jusqu'à dimanche soir, il n'a pas été déclaré au bureau de police moins de six cas de suicide : deux hommes se sont brûlés la cervelle, un troisième s'est pendu. Une pauvre veuve s'est jetée par la fenêtre ; tandis qu'une jeune fille s'est empoisonnée ; enfin une femme s'est noyée dans le Landwehrkanal.

Angleterre.

Samedi soir une explosion s'est produite tout près de la fabrique d'armes du gouvernement, à Enfield.

Immédiatement après l'explosion, on a aperçu deux individus qui prenaient la fuite. On a trouvé une quantité d'éclats et les débris d'une boîte en fer-blanc, dans laquelle la matière explosive avait été placée.

On attribue cette tentative aux « irréconciliables ».

Le hangar en question est situé à une centaine de mètres de la manufacture et à une cinquantaine des habitations des employés ; de plus, il est dans le voisinage immédiat de la célèbre poudrière de Waltham-Abbey.

Les dégâts sont peu considérables ; la fabrique n'a pas été atteinte.

Irlande.

Le *Mémorial diplomatique*, annonce que lord Granville a chargé lord Lyons de demander au gouvernement français deux nouvelles extraditions d'Irlandais, accusés de complicité avec les soi-disant conspirateurs de Londres et de Birmingham.

Russie

Le professeur Torokin, de l'académie médico-chirurgicale, de Saint-Petersbourg a déclaré aux cours d'une de ses conférences que, d'après certains signes qu'il avait remarqués dans les cadavres qu'il a examinés dernièrement, il considère comme certain qu'une épidémie de choléra se déclarera en Russie pendant l'année actuelle. Cette nouvelle a causé une profonde sensation.

La voiture dans laquelle se trouvait l'empereur Alexandre II, au moment de son assassinat, vient d'être placée au musée des écuries impériales à Saint-Petersbourg. Elle conserve l'aspect qu'elle avait après l'explosion. Tout le panneau d'arrière est enlevé dans sa partie inférieure et mis en pièces dans sa partie supérieure. La banquette intérieure est déplacée et endommagée par dessous. Il y a, en outre, des fentes au siège du cocher.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Si l'*Echo du Roannais* avait pu avoir des ennemis avant même d'être né, son premier numéro les aurait certainement plongés dans le ravissement le plus absolu.

Impossible, il faut en convenir, d'entasser un plus grand nombre de fautes typographiques, d'erreurs de mise en page dans un espace plus restreint. Et cela est d'autant plus regrettable qu'en somme le fond présentait quelque intérêt, si la forme était déplorable.

Mais avec un public français, il ne faut jamais désespérer de ce qui est du ressort de l'intelligence et nous aimons à croire qu'en dépit de tout, le lecteur sera arrivé à saisir ce que nous voulions lui faire connaître.

D'ailleurs, qu'on se rassure ! notre personnel d'imprimerie, un moment troublé par le travail hâtif et pour ainsi dire févreux qu'exige une feuille d'informations, a déjà repris une bonne partie de son sang-froid et de son habileté et, dès ce soir, si l'*Echo du Roannais*, n'a pas encore atteint la perfection résultant d'une longue pratique, il pourra, nous en sommes sûr, être lus sans fatigue, peut-être même avec plaisir.

Nos compatriotes. — Jean Dupuis. — Dans quelques jours, nos soldats vont s'embarquer pour le Tonkin. En France tous les regards se tournent vers ce pays où notre drapeau flotte depuis quelques mois. Or, sait-on bien à Roanne à qui revient l'honneur d'avoir exploré à fond le Tonkin et le Fleuve-Rouge sur les bords duquel combat si vaillamment le commandant Rivière ? A un de nos compatriotes, Jean Dupuis, originaire de St-Just-la-Pendue.

Parti pour l'Egypte en 1857, lors du percement du canal, le hardi explorateur passa ensuite deux ans en Chine. C'était l'époque où les Anglais faisaient de vaines tentatives pour pénétrer dans le Tonkin. Un de leurs plus intrépides voyageurs, Marguery, venait même de trouver la mort dans une de ces excursions à travers une région qu'on disait très fertile et qui, manquant de débouchés, vivait isolée du reste du monde. Les Français du reste, n'avaient pas été plus heureux que les Anglais, et Doudard et Lagrée avaient en vain essayé la voie du Cambodge.

C'est alors que Dupuis songea à se frayer une route par le fleuve Rouge ou Song-Koi, qui coule de la province chinoise du Yun-Nan à la mer. Cette contrée était alors ravagée par l'insurrection des rebelles mahométans, les Taipings, qui firent quelque temps trembler le Fils du Ciel. Dupuis se lia avec Ma, le commandant des troupes régulières opposées aux insurgés, et lui proposa d'approvisionner son armée.

Les Chinois acceptent. Dupuis revient en France préparer cette expédition et repart au Tonkin avec une flotille équipée à ses propres frais, mais les autorités annamites prennent ombrage, veulent s'opposer à son passage et il s'empare de la partie commerciale de Hunnoi, la capitale, en même temps

il détache son agent, M. Millot, au gouverneur de Saigon, le priant d'intervenir.

L'amiral Dupré envoya alors l'illustre Garnier avec une centaine d'hommes sur le fleuve Rouge ; le lieutenant de vaisseau prit hardiment le parti de Dupuis contre les mandarins annamites, et, en quelques semaines, renouvelant les exploits les plus fabuleux des héros de l'antiquité, il conquiert tout le Delta, qu'il s'empresse d'organiser.

Malheureusement Garnier est assassiné. Le Delta du fleuve Rouge est évacué. Dupuis est ruiné. Mais s'il n'a pas trouvé la fortune, il a au moins trouvé l'honneur. Son nom est dans toutes les bouches et récemment l'Académie des sciences décernait au hardi explorateur le prix Delalande-Guérineau, « fondé pour le savant ou le voyageur qui a rendu les services les plus signalés à la France ou à la science. »

M. Dupuis est en ce moment près de nous. On annonce qu'il se propose de faire à St-Etienne, une conférence sur le Tonkin.

Nous espérons qu'il choisira cette occasion de revenir dans l'arrondissement où il est né et qu'il voudra bien entretenir les Roannais de l'intéressante contrée dont il a préparé la conquête.

Concours hippique du Sud-Est.

Réunion de Lyon. — C'est dimanche prochain que commence le concours de cette année, les engagements sont plus considérables qu'en 1882. Les bâtiments sont prêts à recevoir et les spectateurs et les chevaux, et tout promet une brillante réunion, si le temps veut bien être favorable.

Les cartes de souscripteurs sont délivrées au bureau même du concours, sur le cours du Midi, à partir de demain.

Ces cartes sont de 20 francs pour les hommes et de 10 fr. pour les dames ou enfants. Elles donnent droit à l'entrée permanente au Concours pendant toute sa durée ainsi qu'aux places dans les tribunes de souscripteurs.

Cet avis ne peut manquer d'intéresser les éleveurs du Roannais dont le succès a été si brillant au dernier concours.

L'enseignement primaire à Roanne.

Parmi les causes multiples qui transforment les budgets municipaux, départementaux et gouvernementaux en tonneau des Danaïdes, sans fond et sans fonds, figure au premier rang la manie laïcisatrice qui empêche de dormir les 450 Audifredes de la Chambre.

Roanne, moins que toute autre ville, a échappé à l'épidémie. Il n'y est question que d'école supérieure, de collège, voire même de lycée, car il faut porter la guerre sur tous les terrains, même sur celui si remarquablement cultivé par l'excellent petit séminaire de St-Jodard.

Où est le temps où pour 16 ou 18.000 fr. les administrateurs de la ville faisaient instruire tous les polissons qui sont devenus depuis des excellents patrons, employés, contre-maitres et ouvriers, grâce à qui l'industrie roannaise est devenue si prospère et se défend avec tant de bonheur contre la concurrence de l'Ouest, du Nord et de l'Etranger ?

Ces résultats auraient dû sembler concluants ; il n'en a rien été. Le costume porté par les instituteurs et institutrices des temps passés offusquait ces messieurs de l'opportuniste !

Tout a donc été changé ; ce que seront les conséquences de ce remplacement des congréganistes par des laïques : on ne pourra guère l'apprécier avec impartialité avant plusieurs années. Nous désirons vivement qu'il n'en résulte pas pour notre ville une véritable décadence morale et intellectuelle, nous le craignons fort cependant.

Mais, dès à présent, nous pouvons constater que l'enseignement primaire laïque coûte aux contribuables roannais trois ou quatre fois autant que leur coûtait l'enseignement primaire congréganiste : 65 ou 70.000 fr. au lieu de 16 ou de 18.000 fr.

Et cet accroissement de dépenses ne provient pas, comme on pourrait d'abord le croire, de l'augmentation du nombre des enfants instruits dans les écoles communales.

L'Union républicaine nous renseigne à cet égard d'une façon officielle. Au 31 mars dernier, il y avait dans les écoles communales laïques 819 garçons et 868 filles, en tout 1.687 enfants et dans les écoles libres congréganistes 663 garçons et 481 filles, soit 1.144 enfants, sans compter les élèves de l'école supérieure des frères.

En mettant les choses au mieux c'est au moins un millier d'enfants qu'ont perdus les écoles communales.

Ce qui ne les empêche pas de coûter 50 ou 55.000 fr. de plus que par le passé.

A ce compte, le jour où les écoles communales laïques seront absolument vides — et c'est ce qui menace d'arriver — les contribuables paieront une certaine de mille francs de plus chaque année.

Si riches que puissent être nos concitoyens, ils finiront peut-être un jour par trouver que la laïcisation est au-dessus de leurs moyens pécuniaires.

Congrès ouvrier. — On nous écrit de Paris qu'un manifeste vient d'être adressé par le comité du parti ouvrier révolutionnaire aux chambres syndicales pour l'organisation du quatrième congrès annuel de l'Union fédérative du centre. Ce congrès s'ouvrira le dimanche 13 mai au théâtre Oberkampf, rue Oberkampf, 109, à Paris. Voici les principales questions qui y se-

ront examinées : loyers, assurance sociale, durée de la journée de travail, concurrence faite au travail national par le travail extérieur, causes de la crise. Tout cela, dit le manifeste, sera discuté sans esprit de secte, en dehors de toute préoccupation doctrinale exclusive. Nous savons à Roanne ce que cela veut dire.

Les vacances universitaires. — La distribution des prix du concours général est fixée, cette année, au lundi 6 août. La distribution particulière des prix dans les lycées et collèges de l'Académie de Paris, au mardi 7 août. L'ouverture des vacances, au mercredi 8 août. La rentrée des classes, au jeudi 4 octobre.

Rémonte de l'armée. — C'est du 15 mai au 15 juin prochain qu'aura lieu l'inspection et le classement des chevaux susceptibles d'être requis pour le service de l'armée.

La Température. — La nuit dernière a été aussi froide que la précédente et, ce matin, la température s'était encore abaissée après une chute de grésil, heureusement de courte durée, mais accompagnée de quelques flocons de neige.

L'après-midi a été plus chaude ; mais le ciel s'est découvert et une gelée nocturne est à redouter.

Les vigneronns continuent à vivre dans les transes.

Les grèves de Roanne. — L'usine Badois voit entrer chaque jour quelques ouvriers dans ses ateliers.

Il y a lieu d'espérer que la presque totalité sera rentrée à la fin de la semaine. L'usine Vindrier, est à son grand complet.

Arrestations à Roanne. — La police a arrêté dans la soirée d'hier, le nommé Buchot François, âgé de 36 ans, charbon, originaire de la Mayenne, inculpé de filouterie au préjudice de M. Vernay, maître-d'hôtel, rue Brison.

Cet inculpé venait de Casabianca (Corse), où il exerçait son métier pour le compte de l'Etat. Il se trouvait sans argent.

Le nommé Déchavanne Adrien, 36 ans, ébéniste à Roanne, sous l'inculpation d'ivresse et de violences légères.

Belmont. — Vol de moutons. — Benoît Ballandras n'était pas satisfait de l'hospitalité à lui octroyée par son beau frère Vernas et un beau jour, il s'en est allé. S'il était parti seul, le mal serait minime. Mais il a emmené avec lui quatre moutons.

D'où procès-verbal.

Charlieu. — Classe 1872. — Les hommes appartenant à cette classe sont priés de se rendre dimanche prochain, 29 courant à 5 heures du soir chez M. Charrier, débitant, à l'effet de s'entendre pour fixer la date de leur dîner annuel.

Lapacaudière. — Rixe nocturne. — Dimanche dernier, à 10 heures du soir, le quartier nord du bourg de Lapacaudière, a été mis en émoi par une rixe dont les suites auraient pu être fâcheuses, mais qui ne se renouvellera pas, il faut l'espérer.

Plusieurs couples de jeunes gens et de jeunes filles réunis dans le but de se distraire ont fini par se chercher dispute ; des coups de poing et de pied n'ont pas tardé à être échangés. Ils se sont servi de cannes et, à défaut de cannes, de débris d'échelles.

La nuit était froide, il n'en n'ont pas moins quitté leurs habits et se sont donné un sérieux coup de torchon. Heureusement pour les combattants, la gendarmerie n'a pu être prévenue à temps ; sans quoi, cette nuit là, les violons auraient été abondamment occupés.

Arrondissement de St-Etienne.

Un député devant ses électeurs. — Bien que les relations des arrondissements de Roanne et de St-Etienne ne soient pas aussi intimes qu'elles le sont d'ordinaire entre arrondissements du même département, le bruit des aventures ou, si l'on veut, des mésaventures de M. Marius Chavanne, député de la 3^e circonscription de St-Etienne, et ancien maire de St-Chamond, n'est pas sans être arrivé jusqu'à nos lecteurs.

Ils savent que pendant trois ans et plus la mairie de St-Chamond était devenue une succursale très-distinguée de la forêt de Bondy et que les employés, pour s'approprier plus facilement l'argent des contribuables, avaient joint à cette succursale une véritable fabrique de faux.

A la dernière session des assises de la Loire, deux de ces employés ont été condamnés à quelques années de prison ; mais la réputation de M. Marius Chavanne était sortie des débats fortement entamée.

Il a jugé, avec raison, qu'il y avait lieu de réagir et, dimanche, il a tenu à Izleux près St-Chamond, une grande réunion d'électeurs, dans laquelle il a expliqué sa conduite comme maire et aussi comme député.

A en croire ses amis, les explications données auraient été pleinement satisfaisantes. Quoiqu'il en soit, M. Chavanne est sorti de la réunion, armé d'un vote confiance, dont il avait grand besoin, à vrai dire.

Parions pourtant que l'honorabilité de M. Chavanne rencontrera encore des incrédules, dans le monde opportuniste surtout, où l'on n'est pas tendre pour les frères et amis du parti radical.

Un socialiste dans l'embarras. — Parmi les 24 socialistes qui forment la majorité au Conseil municipal de St-Etienne, figure, au nombre des plus influents et des plus écoutés, un certain sieur Jinot, fabricant de vinaigre émérite, mais véhémentement soupçonné par la Régie de se livrer avec les alcools qu'il emploie à la fabrication de son vinaigre à des opérations frauduleuses.

Déjà de nombreux procès-verbaux avaient été dressés contre lui et suivis de plusieurs condamnations ; aussi une surveillance très-sévère était-elle exercée aux abords de son entrepôt.

Or le 31 janvier un agent posté à quelque distance de son entrepôt en vit sortir un employé du sieur Jinot, le nommé Villemagne, dont la démarche et surtout la carrure lui parurent suspectes. Il le suivit, l'arrêta un peu plus loin avec l'aide d'autres agents, le trouva muni d'un gilet contenant trois litres d'alcool et lui dressa procès-verbal. Les sieurs Jinot et Villemagne, se sont inscrits, en faux contre ce procès-verbal et samedi le tribunal correctionnel avait à se prononcer sur cette affaire.

M^e Gay défenseur des prévenus, a développé certains moyens de faux invoqués par le sieur Jinot, et M^e Guignot a soutenu la demande de la Régie avec très-fine ironie.

Après quelques mots du ministère public le prononcé du jugement a été remis à huitaine.

Une inquiétante plaisanterie. — Dimanche soir, à 9 heures, la police de Rive-de-Gier a mis en état d'arrestation, un certain Dominique Mulina, âgé de 27 ans, originaire d'Italie, sur lequel on a trouvé 3 cartouches de dynamite.

Quelques instants avant, Mulina venait de faire partir une cartouche semblable près de la maison Bresson à Couzon et tout le quartier avait été mis en émoi.

La cartouche, mal disposée, avait heureusement fait plus de bruit que de mal.

Mulina a prétendu n'avoir jamais eu d'autre but que de se distraire un moment ; la justice appréciera.

Médailles d'honneur. — Le Journal officiel publie une liste de médailles d'honneur et mentions honorables décernées en récompense d'actes de courage et de dévouement.

Aucun nom de l'arrondissement de Roanne n'y figure ; il en est de même pour l'arrondissement de Montbrison.

Deux noms de l'arrondissement de St-Etienne s'y trouvent portés :

Celui de M. Jean-Marie Cossange, horloger à Rive-de-Gier, déjà titulaire d'une médaille d'honneur, qui, le 24 novembre dernier, a sauvé dans des conditions très périlleuses une femme âgée sur le point de périr dans un incendie ;

Et celui de M. Louis Léger, garçon meunier à Rochetaillée qui, le 21 décembre dernier, a éteint de graves brûlures en travaillant à l'extinction d'un violent incendie.

Arrondissement de Montbrison.

La faillite Verdollin. — Cette déplorable affaire prend de jour en jour une apparence plus désastreuse. On en est arrivé à craindre que les syndics ne soient obligés de clore leurs opérations par suite d'insuffisance d'actif.

Le passif atteint près de deux millions.

Le banquier Verdollin a depuis quelque temps quitté Montbrison, avec l'autorisation

de la justice et il s'est retiré aux environs de Lyon dans une maison de campagne appartenant à une personne de sa famille. Les bruits les plus malveillants ont même été mis en circulation à ce sujet.

Incendie volontaire à Nervieux. — Mardi, le parquet de Montbrison s'est transporté à Nervieux, où la veille, le feu avait été mis volontairement à l'habitation d'un cultivateur de la commune.

Le coupable, mis en état d'arrestation, n'est autre qu'une petite mendiant, de nationalité étrangère, à qui le propriétaire de l'immeuble incendié avait refusé l'aumône.

Les gens avec qui cette enfant parcourait le pays ont été également arrêtés, leur responsabilité semblant engagée dans l'affaire.

Accident à St-Marcellin. — Un manque d'attention a eu de tristes conséquences pour le nommé Jean-Jules, ouvrier tuilier, travaillant chez le sieur Hordat, aux Plantées.

Ce jeune homme s'est fait prendre la main droite par une machine, qui lui a coupé trois doigts et le pouce.

L'amputation de la main, jugée nécessaire, a été faite par le docteur Coudour.

SAÔNE-ET-LOIRE — Un père dénaturé.

La commune de Massilly (canton de Cluny) vient d'être terrifiée par la révélation d'un crime épouvantable.

La femme Girard, journalière, s'est présentée au maire et lui a déclaré que son mari avait étouffé ses deux enfants entre des matelas, l'un en 1876 l'autre en 1882.

Sur l'ordre du procureur, la gendarmerie a procédé à l'arrestation du coupable.

La dynamite de Monceau-les-Mines. — Pendant la nuit de dimanche à lundi, une formidable explosion est venue réveiller les habitants du hameau des Alouettes, près Monceau.

Un nouvel attentat venait d'être commis contre le nommé Aulfort, mineur au puits Sainte-Marie.

Heureusement la cartouche, placée à la hâte n'a produit que des dégâts sans grande importance.

On recherche les auteurs de cette tentative criminelle, mais il y a peu d'espoir de les découvrir.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience de ce matin. — Dans son audience des flagrants délits, tenue ce matin, le Tribunal de Roanne a condamné les nommés Girard, Fayard, et Drizard à trois mois de prison chacun, pour coups et blessures et tentative de vol. Ces trois prévenus avaient arrêté un petit garçon pour le dépouiller de l'argent qu'ils le supposaient avoir et avaient fini par lui faire prendre un bain forcé dans le ruisseau d'Oudun.

Tout cela pour récolter 25 centimes que le pauvre garçon portait sur lui.

Albain Barthélemy-Pierre, né à St-Xandre (Charente-Inférieure), le 19 septembre 1831, a un casier orné de trente-six condamnations.

Arrêté le 18 avril courant, en flagrant délit de vagabondage et mendicité, à Balbigny.

Le tribunal le condamne à deux mois de prison.

Mottet Jean, né au Coteau, le 17 février 1860, et Girard déjà nommé, sont prévenus d'avoir, le 19 avril à Roanne, place Dorian, sur les dix heures du soir, porté des coups et fait des blessures au sieur Brun Jean, voiturier à Roanne et d'avoir en outre tenté de lui voler ce qu'il possédait.

lève, on siffle les chiens, on arme les fusils et on se met en chasse. C'est à dire que chacun de ces messieurs prend sa casquette, la jette en l'air de toutes ses forces, et la tire au vol avec du 5, du 6, ou du 2, — selon les conventions.

Celui qui met le plus souvent dans sa casquette est proclamé roi de chasse, et rentre le soir en triomphateur à Tarascon, la casquette ébrilée au bout du fusil, au milieu des aboiements et des fanfares.

Inutile de vous dire qu'il se fait faire dans la ville un grand commerce de casquettes de chasse. Il y a même des chapeliers qui vendent des casquettes trouées et déchirées d'avance à l'usage des maladroits ; mais on ne connaît guère que Bézuquet, le pharmacien qui leur en achète. C'est déshonorant !

Comme chasseur de casquette, Tartarin de Tarascon n'avait pas son pareil. Tous les dimanches matin il partait avec une casquette neuve : tous les dimanches soir, il revenait avec une loque. Dans la petite maison du baobab, les greniers étaient pleins de ces glorieuses trophées. Aussi tous les Tarasconnais le reconnaissent-ils pour leur maître et comme Tartarin savait à fond le code du chasseur, qu'il avait lu tous les traités, tous les manuels de toutes les chasses possibles, depuis la chasse à la casquette jusqu'à la chasse au tigre birman, ces messieurs en avaient fait leur grand justicier cynégétique et le prenaient pour arbitre dans toutes leurs discussions.

Tous les jours, de trois à quatre, chez l'armurier Costecalde, on voyait un gros homme, grave et la pipe aux dents, assis sur un fauteuil de cuir vert, au milieu de la boutique pleine de chasseurs de casquettes, tous debout et se chamaillant. C'était Tartarin de Ta-

Le tribunal les condamne le premier à vingt mois de prison et le second à 8 mois de la même peine. Cette dernière peine ne se confondra pas avec celle précédemment prononcée.

DEPECHE DE LA JOURNEE

Conseil des ministres

Dans le conseil des ministres tenu ce matin, il a été décidé que le gouvernement repousserait tous les amendements proposés sur le projet de conversion et toute affectation de l'économie réalisée à des dégrèvements quelconques.

Mouvement judiciaire

M. Grévy a signé ce matin un mouvement intéressant les justices de paix.

L'expédition du Tonkin

M. Challenol-Lacour déposera aujourd'hui même le projet de loi sur l'expédition du Tonkin.

La Conversion.

La Chambre des députés votera certainement aujourd'hui le projet de loi sur la conversion.

Il est fort possible que le Sénat soit convoqué demain et appelé à voter le projet, séance tenante.

On croit que M. Léon Say prononcera un grand discours.

Explosion de dynamite des Alouettes

La justice n'a pas encore découvert les auteurs de cette criminelle tentative.

Exécutions de nihilistes en Russie.

Les nihilistes Bogdanowitch et Boutchevitch, récemment condamnés à mort, ont été exécutés. Le premier a été pendu, le second fusillé.

Les autres condamnés ont été l'objet d'une mesure gracieuse et ne seront pas exécutés.

Explosion de dynamite en Espagne.

Une explosion s'est produite hier, dans une fabrique de dynamite à Rodiezmo, province de Léon.

Il y a eu 6 morts et 5 blessés.

Cet accident est attribué à une imprudence du personnel.

L'ambassadeur d'Autriche à Paris.

La nomination de M. le comte Hogos comme ambassadeur d'Autriche à Paris devient de plus en plus probable.

La démission du prince

Roland Bonaparte.

Le ministre de la guerre n'a pas accepté la démission offerte par le prince Roland Bonaparte.

Election du XVI^e arrondissement de Paris

M. Louis Calla, déjà candidat conservateur à d'autres élections, pose sa candidature en remplacement du docteur Marmottan, démissionnaire.

La Porte et le clergé grec.

Les archevêques arméniens de Van et d'Erzeroum ont été arrêtés pour conspiration contre le Sultan.

La plupart des popes du pays ont été également arrêtés ; ils sont accusés d'avoir distribué des publications hostiles à la Turquie.

Mgr Mermillod à Rome

Hier, Mgr Mermillod, nouvellement élevé à l'évêché de Fribourg et de Genève a pris congé du Pape. Il est parti ce matin pour Fribourg.

raison qui rendait la justice, Nemrod doublé de Salomon.

III

NAN ! NAN ! NAN ! — SUITE DU COUP D'OEIL GÉNÉRAL JETÉ SUR LA BONNE VILLE DE TARASCON.

A la passion de la chasse, la forte race tarasconnaise joint une autre passion : celle des romances. Ce qui se consomme de romances dans ce petit pays, c'est à n'y pas croire. Toutes les vieilleries sentimentales qui jaillissent dans les plus vieux cartons, on les retrouve à Tarascon en pleine jeunesse, en plein éclat. Elles y sont toutes, toutes. Chaque famille a la sienne, et dans la ville cela se sait. On sait, par exemple, que celle du pharmacien Bézuquet, c'est :

Toi, blanche étoile que j'adore :

Celle de l'armurier Costecalde :

Veux-tu venir au pays de cabanes ?

Celle du receveur de l'enregistrement :

Sij'étais-t-invisible, personne n'm'e verrait.

(Chansonnette comique).

Et ainsi de suite pour tout Tarascon. Deux ou trois fois par semaine, on se réunit les uns chez les autres et on se les chante. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce sont toujours les mêmes, et que, depuis si longtemps qu'ils se les chantent, ces braves Tarasconnais n'ont jamais envie d'en changer. On se les légue dans les familles, de père en fils, et personne n'y touche ; c'est sacré. Jamais même on ne s'en emprunte. Jamais il ne viendrait à l'idée des Costecalde de chanter celle des Bézuquet, ni aux Bézuquet de chanter celle des Costecalde. Et pourtant vous pensez s'ils doivent les connaître de-

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du Mardi, 24 Avril.

La séance s'est ouverte à 2 heures 26 m. sous la présidence de M. Brisson.

M. DE MARCÈRES dépose son rapport sur la loi municipale.

M. le baron DE SOUBEYRAN monte à la tribune. Il déclare que la conversion sera impuissante à rétablir l'équilibre du budget ; elle ne peut avoir que le caractère d'un simple expédient.

L'orateur bonapartiste dit que le moment est inopportun. Il critique vivement le plan Freycinet.

La discussion générale est close.

M. BAUDRY D'ASSON développe sur l'article 1^{er} du projet d'amendement tendant à diminuer tous les traitements de fonctionnaires supérieurs à 50,000 francs.

La gauche interrompt avec violence.

L'orateur dit que le gouvernement s'est rendu coupable de vol envers les religieux.

A ce moment le bruit couvre la voix de M. Baudry-d'Asson qui est interpellé par M. Brisson. L'agitation est à son comble.

La tumulte calmé, l'orateur déclare qu'en présence de l'émotion de la Chambre il remplacera le mot vol par celui de spoliation.

Plusieurs interruptions de M. de Cassagnac, qui s'écrit notamment que les fonctionnaires impériaux payaient les timbres-postes des lettres qu'ils envoyaient soulever, les rires de l'assemblée et les protestations des opportunistes.

M. NAQUET oppose le chiffre des traitements des fonctionnaires républicains à ce que coûtait la liste civile impériale.

M. de CASSAGNAC riposte vivement en parlant du canal républicain et des charges qui pesaient sur la liste civile.

M. NAQUET répond en rééditant les vieilles critiques contre la liste civile.

L'amendement de M. Baudry-d'Asson est repoussé.

M. ALLAIN TARGÉ vient ensuite soutenir l'amendement M. Lockroy tendant à l'unification de la rente.

M. TIRARD lui répond.

M. Allain-Targé réplique en accusant le ministre d'avoir compromis les finances du pays. Une longue sensation accueille ces paroles.

Le vote

Le vote de l'article 1^{er} stipulant la conversion est voté par 407 voix contre 99.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain notre lettre parisienne.

LIBRAIRIE DÉCHAUME

Rue St-Etienne, ROANNE.

et dans les kiosques de la place de l'Hôtel-de-Ville et de la place St-Etienne.

TOUTES LES NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

parmi lesquelles nous citerons :

Le Borsu ou le petit Parisien, Lagardère, grand roman de cape et d'épée.

Essai la leur ur, par Emmanuel Gonzalez ;

Le Secret du Pompier, par Louis Noir ;

Rocambole, par FENYON DE TERNAY ;

L'Enfant trouvé, par Louis BÉLIT.

Tous ces ouvrages, choisis parmi les plus

dramatiques, sont vendus par livraisons à dix

centimes, illustrés par les meilleurs artistes.

FABRIQUE DE CIERGES

POUR PREMIÈRE COMMUNION

VIAL

Place d'Armes, en face de l'Hôtel-de-Ville, ROANNE

puis quarante ans qu'ils se les chantent. Mais non ! chacun garde sa sienne et tout le monde est content.

Pour les romances, comme pour les casquettes, le premier de la ville était encore Tartarin. Sa supériorité sur ses concitoyens consistait en ceci : Tartarin de Tarascon n'avait pas la sienne. Il les avait toutes.

Toutes !

Seulement, c'était le diable pour les lui faire chanter. Revenu de bonne heure des succès de salon, le héros tarasconnais aimait bien mieux se plonger dans ses livres de chasse ou passer sa soirée au cercle que de faire le joli cœur devant un piano de Nîmes, entre deux bougies de Tarascon. Ces parades musicales lui semblaient au-dessous de lui.

Quelquefois cependant, quand il y avait de la musique à la pharmacie Bézuquet, il entraînait comme par hasard, et après s'être bien fait prier, consentait à dire le grand duo de Robert le Diable, avec madame Bézuquet la mère... Qui n'a pas entendu cela n'a jamais rien entendu... Pour moi, quand je vivrais cent ans, je vivrais toute ma vie le grand Tartarin s'approchant du piano d'un pas solennel, s'accoudant, faisant sa moue, et sous le reflet vert des bocaux de la devanture, essayant de donner à sa bonne face l'expression satanique et farouche de Robert le Diable. A peine avait-il pris position, tout de suite le salon frémissait ; on sentait qu'il allait se passer quelque chose de grand... Alors, après un silence, madame Bézuquet la mère commençait en s'accompagnant :

Et Robert toi que j'aime

Et qui roquis ma loi,

Tru vois mon effroi

Grâce pour toi-même

Et grâce pour moi.

(A suivre).

AVENTURES PRODIGEUSES DE TARTARIN de TARASCON

PREMIER ÉPIQUE

A TARASCON

A Tarascon, ce lièvre est très connu. On lui a donné un nom, il s'appelle *le Rapide*. On sait qu'il a son gîte dans la terre de M. Bompard, — ce qui, par parenthèse a doublé et même triplé le prix de cette terre, — mais on n'a pas encore pu l'atteindre.

A l'heure qu'il est même, il n'y a plus que deux ou trois enragés qui s'acharnent après lui.

Les autres en ont fait leur deuil, et *le Rapide* est passé depuis longtemps à l'état de superstition locale, bien que le Tarasconnais soit très peu superstitieux de sa nature et qu'il mange les hirondelles en salamis, quand il en trouve.

Ah ça ! me direz-vous, puisque le gibier est si rare à Tarascon, qu'est-ce que les chasseurs tarasconnais font donc tous les dimanches ?

Eh mon Dieu ! il s'en vont en pleine campagne, à deux ou trois lieues de la ville. Ils se réunissent par petits groupes de cinq ou six, s'allongent tranquillement à l'ombre d'un puits, d'un vieux mur, d'un olivier, tirent de leurs canifs un bon morceau de bœuf en daube, des oignons crus, un *souciçon*, quelques anchois, et commencent un déjeuner interminable, arrosé d'un de ces vins du Rhône qui font rire et qui font chanter.

Après quoi, quand on est bien lesté, on se

CRÉDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1903
Capital : 200 Millions

SIÈGE SOCIAL A LYON
AGENCE DE ROANNE

Le CRÉDIT LYONNAIS honore
en ce moment :

5 %	aux Bons à échéances, à 2 ans
4 %	id id à 18 mois
3 %	id id à 1 an
2 1/2 %	id id à 6 mois
2 %	id id à 3 mois
2 %	id id à 3 mois

ASSURANCES :

Le Monde : Vie, Incendie, Accidents.
Caisse Paternelle : Vie, Accidents.

LIBRAIRIE BRUN

NOUVEAUTÉS
La Comtesse Sarah. Omer. — La Ferme
du Chaquet. Chénier. — Collette. Lodoie
Haley. — La bachelier des Dames. Zola. —
Armes du Roi. — La Vierge et la Trinité.
G. Harnet. — La petite Duchesse. B. V. —
Le fort de la Halle. Olyssé Banor. — Aurore
de l'arrondissement de Roanne.

FLEURS

* La maison AUBOYER prévient le public qu'elle
tient à la disposition des acheteurs un choix
complet de plantes ornementales et de serres et
de fleurs.

APERÇU DES PRIX :

Plantes à massifs, telles que : Geraniums, Hé-
liotropes, Verveines, Ageratums, Anthémis,
etc., le 100, 20 fr.
Plantes à massifs : Coleus, Alternanthera,
Sempervivum, Eriose, Ficoide, etc., le 100, 25 fr.
Plantes à feuillages pour appartement. —
bouquets de fête, de mariage, etc.
Plants de fleurs annuelles tous repiqués.
2 fr. le cent.

PHARMACIE DE LA LOIRE

6, place Saint-Etienne, ROANNE

DÉPÔT DE TOUTES LES EAUX MINÉRALES

De toutes les Spécialités Françaises et Étrangères.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE RAYNAL

10, rue du Collège, 10,

VIENNENT DE PARAÎTRE :

Docteur COETAREY, Vingt-cinq ans de
chirurgie, 1 vol. in-8° 3 fr.
Docteur NOELAS. Histoire des faïences
Roanno-Lyonnaises, 1 vol. in-8°, contenant
60 planches 20 fr.
BROUIN. Histoire des châteaux du
Forez, 2 vol. in-8° 20 fr.

On trouve toujours dans cette librairie toutes
les nouveautés littéraires, artistiques et scienti-
fiques, avec remises considérables sur les prix
marqués.

Vente à crédit.

DÉLÉGATIONS COMMERCIALES MARSEILLE

Pour les dépôts d'argent fait jusqu'au 28 cou-
rant au bureau de l'Agence de Roanne, rue Na-
tionale, 48, les intérêts partiront du 1^{er} mai
lesquels seront payés le 1^{er} juin prochain.

NOTA. — Les déposants sont invités à se
présenter le 1^{er} mai, au bureau de l'Agence,
pour toucher le montant de leurs intérêts échus
au 30 courant.

LEÇONS

D'ALLEMAND ET D'ANGLAIS

Par un ancien élève de l'Université
de Vienne.

LEÇONS DE PIANO

Méthode du Conservatoire de Vienne

S'adresser au bureau du journal, cours de
la République.

AVIS AUX CULTIVATEURS

Par suite des pluies continuelles de l'automne
dernier, il est certain malheureusement que
l'oidium, ce terrible ravageur de nos vignobles,
fera, cette année de très-bonne heure son ap-
parition.

Tout vigneron soucieux de ses intérêts et
de l'avenir de sa vigne doit s'efforcer de com-
battre ce fléau.

Le moyen le plus sûr est le SOUFREAGE dès la
première pousse.

La maison AUBOYER, tenant à satis-
faire sa nombreuse clientèle, vient de traiter
un marché important de soufre sublimé, 1^{er}
choix, qu'elle donnera aux prix minime de 25
fr. les % kilog. logé en sacs de 60 kilog.

MAGASIN DE VENTE,

rue des Bourrassières, 2, à ROANNE

Pour BALS, FÊTES et SOIRÉES

DEMANDEZ :

LIMONADE GAZEUSE

DE

S^T-ALBAN

Obtenue avec le gaz naturel des sources, bien
supérieure aux limonades factices.

ANAL (Ande). — Établisse-
ment ouvert toute
l'année; changement
de l'installation; grandes amelio-
rations. — Bains, douches, etc., pour
traitement des dyspepsies, anémies,
chlorose, écoulements de maladies
graves, gastralgies, maladies des nerfs,
dysenterie, vomissements des fem-
mes enceintes. — Grand Hôtel non-
velement restauré.
Pour tous renseignements, s'adres-
ser au régisseur.

A LOUER DE SUITE APPARTEMENT

TOUT RÉPARÉ A NEUF

De 7 Pièces au 3^e étage

Maison VANDER, rue de Cadore, n° 2.

Pour louer, s'adresser au bureau
du journal, cours de la République.

NOUVEAUTÉS ET CONFECTIONS

MAISON J. BANCILLON

22, rue des Bourrassières, 22,
ROANNE

Actuellement mise en vente des

NOUVEAUTÉS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ

CORBEILLES DE MARIAGE

SPÉCIALITÉ POUR COSTUMES ET CONFECTIONS D'ENFANTS

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AU PROGRÈS

MAISON VINCENT LAPRADE

16, rue de la Sous-Préfecture, 16
ROANNE (Loire).

CHALES ET SOIERIES, LAINAGES,
NOUVEAUTÉS POUR ROBES,
ET COSTUMES,
MÉRINOS ET CACHEMIRES,
de toutes largeurs
FLANELLE DE SANTÉ,
DRAPERIE NOUVEAUTÉ D'ELBEUF.

TOILES DE MÉNAGE
pur chanvre, pour draps et chemises,
LINGES DE TABLE, MOUCHOIRS,
TOILES DE VICHY,
OXFORDS NOUVEAUTÉ
MOUSSELINES POUR RIDEAUX,
ETOFFES POUR AMEUBLEMENT.

CORBEILLES DE MARIAGES

MAISON DE CONFIANCE

reconnue pour vendre réellement bon et bon marché.

L'importance toujours croissante de nos affaires nous permet d'offrir dans chaque
genre des assortiments considérables et des plus variés et à des prix extraordinairement bon marché.

A LA VILLE DE ROANNE

COSTUMES NOUVEAUTÉS CONFECTIONS

38, rue du Collège, 38

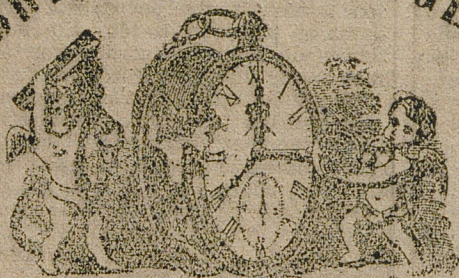
ACTUELLEMENT EXPOSITION & MISE EN VENTE DE TOUTES LES NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ

AFFAIRES REMARQUABLES traitées pour cette saison, en Costumes,
Robes, Confections, Soieries, Lainages, Draperies, Indiennes, Toiles et blanc,
Ameublements, etc., etc.

Le système de vendre toutes les marchandises à petit bénéfice, les plus
belles comme les plus ordinaires, est la règle invariable de notre maison.

ATELIER dans la maison pour les COMMANDES.

FABRIQUE D'HORLOGERIE



J. BARRÉ

Horloger de la ville,

19, rue des Bourrassières, ROANNE

Maison spéciale pour la vente de bonnes montres
soignées, aux prix de fabrique.

GRAND CHOIX DE BIJOUX POUR CORBEILLES DE MARIAGE

M. BARRÉ met toujours le plus grand soin aux réparations de
montres et pendules et les délivre avec garanties sérieuses.

Vente d'outils et fournitures pour horlogers.

GRAND CAFÉ

Place de l'Hôtel-de-Ville, ROANNE.

Recommandé à MM. les Voyageurs.

CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX

Pendant toute la saison d'été on trouvera au Grand-Café

GLACES ET SORBETS VARIÉS

PIANO MUSIQUE

F. SEITZ père,

Rue Nationale, 42.

M. F. Seitz père a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle
qu'il est seul représentant et dépositaire, pour Roanne et les
environs, des splendides pianos Kälbe, système américain,
haute nouveauté, solidité garantie. Mignon piano, cordes
3 fois croisées, sonorisé du piano à queue.

CARROSSERIE

FORGE, CHARRONNAGE, MENUISERIE,
PEINTURE ET SELLERIE,

HARNAIS EN TOUS GENRES, ARTICLES D'ÉCURIE.

L. CHOUDARD

Rue Nationale, 26, à ROANNE.

Ateliers de construction, rue du Rivage.

MONTAIGUT-CHARDONNET

M^{re} TAILLEUR

Rue Ste-Elisabeth, 66, à ROANNE

Choix varié de Draperies haute nouveauté pour
hommes et jeunes gens.

Grand assortiment de Confections pour Dames,
en tous genres et dans tous les prix.

Roanne. — Imprimerie E. PERLAY. Le gérant, E. PERLAY.